

L'Instruction civique et morale au CRPE

Option « Enseignement moral et civique »

L'ICM n'est pas une discipline comme les autres, mais s'appuie sur les autres disciplines dans une démarche pluridisciplinaire et transversale. Il ne s'agit pas de faire une « leçon » théorique, mais, à partir de savoirs et de valeurs, de faire évoluer les représentations et les comportements des élèves. Par exemple, une séance d'EPS peut être une excellente occasion d'ICM sur la construction et le respect des règles.

Le cycle 2 est plutôt centré sur l'instruction morale, le cycle 3 aborde l'instruction civique en s'adossant en particulier à l'histoire et à la géographie (définir les contours de la citoyenneté et connaître les symboles et les institutions fondamentaux de la République), mais aussi à la littérature de jeunesse (la morale dans les fables, l'usage de la maxime, les valeurs exprimées dans les œuvres...). La maternelle ne comporte pas d'ICM dans ses programmes, même si l'on peut considérer que le « devenir élève » s'y rapporte.

L'ICM était la première discipline dans les programmes de Jules Ferry ; elle rappelle aujourd'hui que l'école républicaine est centrée sur l'éducation du citoyen, et que les autres disciplines contribuent à former un futur « citoyen éclairé ».

Choisir l'option ICM suppose un intérêt pour les finalités sociales et civiques de l'école, pour des démarches de projets interdisciplinaires, et pour des formes de travail scolaire innovantes qui engagent la responsabilisation des élèves, le respect des familles, et une stricte déontologie de l'enseignant. Cela suppose un enseignant conscient des enjeux de l'école pour la société à venir, et de sa responsabilité dans le futur engagement civique et moral de ses élèves.

L'ICM est une option nouvelle au concours. Elle est parfois considérée comme une discipline difficile ou sensible, par ses thèmes, ses démarches et ses modalités d'évaluations. Bien des enseignants s'estiment peu formés à cet enseignement.

Choisir cette option est l'occasion d'encourager cet enseignement, de compléter des lacunes dans sa formation, et, pour le concours, faire preuve d'originalité et d'innovation pédagogique.

On ne peut nier la part de risque dans ce choix peu « classique », mais la préparation veillera à baliser la conformité aux programmes et l'objectivité des démarches, et cette prise de risque contrôlée peut s'avérer payante dans le cadre d'un concours qui valorise des candidats motivés et engagés.

Vous trouverez ci-dessous des propositions d'entrées possibles, toutes tirées des programmes :

Les enjeux de la laïcité

Diversité des cultures et des religions

La morale dans la littérature et dans l'enseignement (ex : La Fontaine)

La violence à l'école

La discrimination et les différences

Les emblèmes de la République

La démocratie à l'école

Droits et devoirs

Le crime contre l'humanité

Le mensonge

La presse à l'école